

Proposition approfondie n°1 : « Santé : ouvrir l'hôpital aux habitants, attirer de nouveaux professionnels de santé sur la commune par des dispositifs nouveaux (ex : bus médicaux, maisons de santé...) et favoriser le maintien à domicile des seniors. ».

Constats qui justifient cette proposition :

- Les difficultés rencontrées (manque de professionnels de santé) se retrouvent au niveau national sur tout le territoire.
- On manque de tout type de professionnels de santé : généralistes, dentistes, kiné,... Certains existent mais ne prennent plus de nouveaux patients.
- L'hôpital actuel est un EPHAD : il existe déjà une réflexion en cours de la part de l'équipe municipale pour l'ouvrir davantage.
- Les infirmières libérales présentes sur Jouars-Pontchartrain sont appréciées.
- Pour les petites urgences, on est obligés d'aller à Trappes.

Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :

- Encourager l'installation de Maisons de Santé et Centres pluridisciplinaires permettant une mutualisation des moyens (secrétariat, comptabilité...) et la création d'un esprit d'équipe qui peut donner envie aux jeunes professionnels de santé.
- Développer des réseaux « ville – hôpital ».
- Développer les systèmes/structures d'aides à domicile, par exemple pour la livraison de courses, de repas, le ménage ; permettant le maintien confortable des seniors à domicile.
- Décloisonner et faire se rencontrer les personnels médicaux dans des espaces de vie communs.
- Agir sur les loyers qui sont un levier d'attraction des professionnels de santé.
- Avoir des locaux « bien pensés » pour stimuler le travail en commun : pour cela, il faut rendre les professionnels de santé décideurs sur les choix d'aménagement de ces locaux.
- S'inspirer de ce qu'a fait la commune de Neauphle afin de ne pas reproduire des erreurs et retenir de ce qui a fonctionné.

Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :

- Doit-on retirer des places d'EPHAD alors qu'il y a des tensions aussi sur ce domaine ? Nécessité de vérifier le taux d'occupation.
- La santé n'est pas une compétence communale.

Proposition approfondie n°2 : « Créer des lieux de rencontres en intérieur et en extérieur pour favoriser le lien social : bar associatif, maison des associations et de la citoyenneté, cafés solidaires, espaces extérieurs de rencontres avec jeux pour enfants et assises.... ».

Constats qui justifient cette proposition :

- Manque de contacts entre les habitants : pas de lieux communs de rencontre.
- Il existait autrefois différents lieux de rencontres (par exemple certains bistrot).
- Sur la commune, une population plutôt mobile qui s'implique peu dans la vie locale.

Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :

- Rôle des citoyens et associations pour se saisir des infrastructures que la commune mettrait à disposition, par exemple un local pour un bar associatif. Il faut impliquer les entreprises également, avec l'exemple de la réussite de Martin aux Mousseaux qui a organisé un labyrinthe en maïs qui a attiré 15 000 personnes.
- Agir sur la mentalité des habitants pour faire collectif : investissement citoyen à développer.
- Il faut aménager de petits espaces communs, comme il est proposé au Clos des Mousseaux (assises, verdure, petits jeux pour enfants et adultes...).
- Consulter les hameaux pour savoir quels sont les besoins et organiser une cohérence globale entre ces différents hameaux pour éviter des doublons d'activité et être complémentaires.
- Une commune de Jouars-Pontchartrain qui facilite les initiatives prises et allège au maximum les contraintes.
- Prévoir les stationnements indispensables pour se rendre dans ces lieux de rencontre.

Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :

- On ne va pas pouvoir mettre un bistrot par hameau.
- Manque de place disponible.



Proposition approfondie n°1 : « Santé : ouvrir l'hôpital aux habitants, attirer de nouveaux professionnels de santé sur la commune par des dispositifs nouveaux (ex : bus médicaux, maisons de santé...) et favoriser le maintien à domicile des seniors. ».

Constats qui justifient cette proposition :

- La santé passe par la prévention et donc le lien social.
- La téléconsultation n'est pas possible pour toutes les spécialités et ne permet pas d'instaurer un lien humain entre le patient et le médecin. La présence physique est importante.
- On ne trouve pas de médecins traitants, dentistes, kiné, gynéco, pédiatre, sage-femme, radiologie, psychiatrie...
- Un projet d'Etats Généraux de la santé.
- Avant il y avait une crèche.
- L'hôpital est mal placé, son parking est à agrandir et prévoir stationnement vélo.
- Il faut lutter contre la sédentarité.
- La santé n'est pas une compétence communale.
- On ne savait pas qu'il y avait une Maison médicale.

Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :

- Créer un lieu dédié à la prévention.
- Développement du lien social.
- Sécurité des déplacements et des garages vélos.
- Améliorer la communication sur l'offre de soin
- Créer un guichet santé qui peut orienter le patient.
- Ergothérapeute peut favoriser le bilan à domicile.
- Développer la relation sociale des citoyens, des associations qui font le lien.
- Développer les bus de ramassage seniors et une navette pour permettre à tout le monde de profiter du marché.
- Développer une économie du partage.
- Développer des espaces communs dans tous les nouveaux projets immobiliers.

Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :

- La téléconsultation répond (pour certains participants) malgré tout à des besoins.

Proposition approfondie n°2 : « Créer des lieux de rencontres en intérieur et en extérieur pour favoriser le lien social : bar associatif, maison des associations et de la citoyenneté, cafés solidaires, espaces extérieurs de rencontres avec jeux pour enfants et assises.... ».

Constats qui justifient cette proposition :

- Trop de logements, trop de nouvelles constructions.
- Il faut organiser l'accueil des nouveaux arrivants.
- Une ville vécue par beaucoup le weekend.
- Il faut éviter la ghettoïsation et le repli.
- Le parc de la médiathèque est le seul endroit de rencontre.
- Créer des lieux de rencontre mais aussi et surtout des temps !
- Chacun a des envies.

Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :

- Installer davantage de bancs et d'assises diverses.
- Mettre en place des navettes depuis les hameaux.
- Créer un bar citoyen géré par les habitants.
- Réaliser des espaces de convivialité dans les nouveaux programmes pour mieux s'intégrer.
- Accueil des nouveaux arrivants ; proposer un « guide », aller vers les nouveaux arrivants avec l'association du hameau.
- Proposer d'ouvrir davantage encore la Médiathèque.
- Organiser des journées citoyennes.
- Développer le jumelage.
- Permettre la découverte du patrimoine.
- Trouver des temps et des lieux adaptés à tous les publics : fêtes des voisins dans les hameaux à la même date, festival du cinéma (mise à disposition de films et d'équipements), développer le partage de compétence, organiser des cafés philo', défis poétiques,...

